

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), Eric Dobler (PDC), Loïc Dobler (PS), Jean-Marc Fridez (PDC), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Miserez (PCSI), André Parrat (CS-POP), Christophe Schaffter (CS-POP) et Maëlle Willemin (PDC)

Suppléants : Marie-Françoise Chenal (PDC), Jean-Luc Charmillot (PDC), Pierre Brülhart (PS), Hubert Farine (PDC), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Géraldine Beuchat (PCSI), Jean-Pierre Petignat (CS-POP) et Claude Mertenat (PDC)

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 59 députés.)

Département de la Formation, de la Culture et des Sports**10. Rapport annuel 2011 de la commission interparlementaire de contrôle HES-SO et HES-S2**

Au vote, le rapport est adopté par 52 députés.

11. Postulat no 308

**Un point régulier sur nos hautes écoles, acteur clés de nos cantons
Jean-Yves Gentil (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 308 est accepté par 44 voix contre 4.

12. Question écrite no 2449

**Congés illégaux des directeurs des écoles secondaires : qu'en pense le Gouvernement ?
Paul Froidevaux (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Economie et de la Coopération

13. Arrêté octroyant un crédit pour le financement du programme d'aide au développement Jura-Cameroun pour la période 2011 à 2015

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

**14. Interpellation no 785
Quelle structure juridique pour EFEJ ?
Vincent Wermeille (PCSI)**

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

**15. Question écrite no 2450
ASLOCA-TransJura : une association utile et nécessaire !
Josiane Daepf (PS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**16. Question écrite no 2451
Swatch Group et son monopole
Jean-Michel Steiger (VERTS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**17. Question écrite no 2452
Financement des mesures contre le chômage dans le Jura : quels sont les chiffres ?
Pierluigi Fedele (CS-POP)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Environnement et de l'Équipement

**18. Motion no 1002
Pour une interdiction des chauffages à mazout dans les nouvelles constructions
Pierre Brülhart (PS)**

Motion d'ordre

Thomas Stettler (UDC) demande la récusation de l'auteur de la motion no 1002 en raison de ses liens d'intérêts.

Au vote, la motion d'ordre est rejetée par 42 voix contre 9.

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1002a est accepté par 40 voix contre 12.

**19. Arrêté constatant l'invalidité matérielle de l'initiative populaire «La nourriture d'abord !
Pour un moratoire sur les agrocarburants»**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article premier et titre

Gouvernement et majorité de la commission :

Titre

Arrêté constatant l'invalidité matérielle de l'initiative populaire «La nourriture d'abord ! Pour un moratoire sur les agrocarburants»

Article premier L'initiative populaire «La nourriture d'abord ! Pour un moratoire sur les agrocarburants» n'est pas valable au fond. Partant, elle est écartée pour cause de nullité.

Minorité de la commission :

Titre

Arrêté constatant la validité matérielle de l'initiative populaire «La nourriture d'abord ! Pour un moratoire sur les agrocarburants»

Article premier L'initiative populaire «La nourriture d'abord ! Pour un moratoire sur les agrocarburants» est valable au fond.

Au vote, les propositions du Gouvernement et de la majorité de la commission sont acceptées par 32 voix contre 23.

Les autres articles, ainsi que le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 32 voix contre 23.

20. Motion no 1008

**Encourageons les énergies renouvelables !
Géraldine Beuchat (PCSI)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1008 est refusée par 28 voix contre 24.

21. Motion no 1012

**Valorisation du potentiel énergétique dormant de la forêt jurassienne
Pierre-Alain Fridez (PS)**

(Ce point est reporté à la prochaine séance.)

Département des Finances, de la Justice et de la Police

22. Motion no 1009

**Favoriser le remembrement des parcelles
Thomas Stettler (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PDC propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1009a est accepté par 34 voix contre 20.

23. Motion no 1010

**Déductions supplémentaires pour jeunes en formation à l'extérieur du Canton
Francis Charmillot (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le point 1 et de rejeter le point 2 de la motion.

L'auteur accepte le fractionnement de la motion.

Au vote : - le point 1 de la motion no 1010 est accepté par 54 voix contre 1.
- le point 2 de la motion no 1010 est rejeté par 41 voix contre 5.

24. Postulat no 309

**Caisse de pensions : assainissement et retrait de la garantie d'Etat ?
David Eray (PCSI)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 309 est rejeté par 40 voix contre 10.

25. Motion interne no 104

**Pour une modification de la loi sur la réforme II de l'imposition des entreprises
Jean-Yves Gentil (PS)**

Développement par l'auteur.
Au vote, la motion interne no 104 est rejetée par 27 voix contre 18.

La séance est levée à 17.50 heures.

Delémont, le 24 novembre 2011

Le président :
André Burri

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1021 et 1022
- Postulat no 312
- Questions écrites nos 2461 à 2466
- Résolution no 143
- Motion interne no 106